

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Réceptionniste

► Objectifs de la formation

Former des employés de réception d'hôtel capables de réaliser toutes les activités afférentes au séjour du client, principalement en matière de réservation, d'accueil, de facturation et d'informations, en français, en anglais et dans une seconde langue étrangère.

► Statut

Le Certificat de Qualification professionnelle « Réceptionniste » s'effectue dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation. La formation est éligible à Mon Compte Formation sous certaines conditions.

► Rémunération

La formation est rémunérée selon la grille suivante donnée en % du Smic hôtelier.

Âge	Contrat de professionnalisation	Période de professionnalisation
Moins de 21 ans	55 %	Maintien du salaire
Entre 21 et 25 ans	70 %	Maintien du salaire
Plus de 26 ans	100 %	Maintien du salaire

Taux de réussite à l'examen	
2022	100 %
2021	100 %

📄 Comment postuler ?

- > Déposer sa candidature au CEFPPA, en téléchargeant le dossier de candidature sur le site internet du CEFPPA avant la mi-avril. Après cette date, la candidature sera retenue dans la limite des places disponibles.
- > Une liste des entreprises habilitées sera remise aux candidats retenus après examen des dossiers et entretien.

🕒 Durée

- > En fonction du profil du candidat

📍 Pratique...

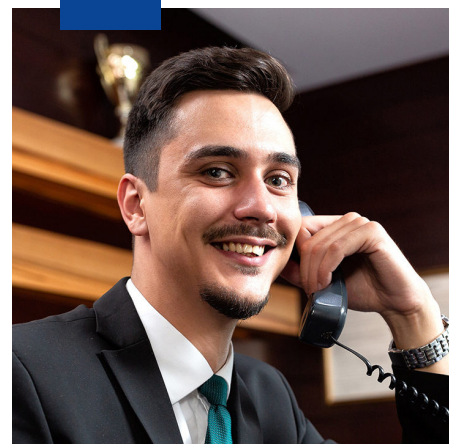
Accès CEFPPA

Le CEFPPA est facile d'accès :

- à 5 min. en voiture de l'autoroute A35 (sortie 5 « Baggersee »)
- à 10 min. du centre ville et de la gare de Strasbourg, directement accessible en tram (station « Campus » tram A direction « Illkirch-Graffenstaden »).

♿ Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.



AKTO
L'humain au cœur des services



www.cefppa.eu

Tél. (+33)3 90 40 05 10

e-mail : secretariat@cefppa.eu

CEFPPA Adrien Zeller

4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden

CEFPPA
Adrien Zeller
POUR L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE